

Un auxiliaire pour contrôler la pyrale du maïs ?

Le Contrat de solutions, ce sont 45 partenaires du secteur agricole qui s'engagent pour des solutions concrètes, efficaces, durables pour la protection de toutes les cultures. Plus de 100 fiches détaillent les leviers pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires. Zoom sur les moyens de lutte contre la pyrale du maïs résumés dans la Fiche solution 23.

L'un des principaux ravageurs du maïs est la pyrale *Ostrinia nubilalis*, un lépidoptère, originaire d'Europe. Ces chenilles perforent les tiges et les épis, ce qui perturbe le flux de sève et nuit au bon fonctionnement physiologique de la plante, la rendant plus sensible à la verse. De plus ces perforations sont des portes d'entrée aux champignons, sources potentielles de mycotoxines, impropres à la commercialisation. Les dégâts causés par la pyrale peuvent donc entraîner des pertes économiques importantes pour l'agriculteur.

Les trichogrammes, une solution de biocontrôle efficace ?

Trichogramma brassicae est un auxiliaire spécifique de la pyrale du maïs. La femelle pond directement dans les œufs de son hôte, ce qui entraîne leur mort et stoppe donc les naissances de ces chenilles ravageuses. Ces macroorganismes de très petites tailles (inférieures au millimètre) sont apportés sur le maïs sous forme de diffuseurs ou de capsules.

Avec une efficacité de l'ordre de 75%, les trichogrammes offrent une protection équivalente à celle des insecticides conventionnels dans des conditions optimales de mise en œuvre. Ils représentent donc une protection satisfaisante contre la pyrale du maïs.

Quel déploiement et quelles perspectives ?

Connus depuis une trentaine d'années, les trichogrammes couvrent actuellement 21 % des surfaces de maïs traitées annuellement contre la pyrale. Les principaux freins identifiés au déploiement de cette solution de biocontrôle sont :

- La spécificité **de la solution qui permet uniquement de lutter contre la pyrale du maïs**. En pratique, beaucoup de parcelles dans le Sud de la France faisant l'objet d'une protection en végétation sont également exposées à d'autres bioagresseurs (sésamie, héliothis).
- Le **temps de travail et la main d'œuvre nécessaires pour une pose manuelle** (23 heures environ pour 100 ha) limite le déploiement à des parcelles de taille restreinte. **Ce second frein peut aujourd'hui être levé grâce à une mécanisation de l'épandage des trichogrammes, avec des machines terrestres ou l'utilisation de drones en prestation de services. Ces derniers sont en plein essor avec un débit de chantier élevé (6 à 7 minutes pour 100 ha).**

Pour en savoir plus :

<https://contratsolutions.fr/>

Version complète de la Fiche 23 - Trichogrammes contre la pyrale du maïs :

<https://contratsolutions.fr/le-contrat-de-solutions/trichogrammes-contre-la-pyrale-du-mais/>